



STATUT CIVIL DE L'ENFANT PLACÉ

STATUT CIVIL DE L'ENFANT PLACÉ

15 mai 2025

Salle des Conseils du centre Panthéon

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Le [Master Droit des personnes et des familles](#) de l'Université Paris-Panthéon-Assas organise, avec le [Laboratoire de sociologie juridique](#) de l'Université, un cycle de conférences sur le thème « **La protection de l'enfance en danger : bilan et perspectives** ».

Il s'agit de **présenter le droit dans sa mise en œuvre effective**, pour mettre en lumière les limites actuelles de la protection juridique de l'enfance et **apprécier les diverses pistes d'amélioration proposées**. Les séminaires auront lieu sous forme de **tables rondes**, associant des professionnels de la protection de l'enfance : juges des enfants, juges aux affaires familiales, avocats, travailleurs sociaux, acteurs associatifs, médecins, etc. Des personnes ayant bénéficié de ces mesures de protection seront également présentes.

> **L'après-midi du jeudi 15 mai 2025** sera consacrée au « **statut civil de l'enfant placé** ». De 13h à 16h30, seront analysés la délégation, la suspension et le retrait d'autorité parentale, la déclaration judiciaire de délaissement, l'immatriculation de l'enfant comme pupille de l'Etat, etc.

L'inscription est obligatoire. Elle se fait en adressant à l'[association des étudiants du Master Droit des personnes et des familles](#) un mail indiquant les nom, prénoms et qualités de la personne souhaitant s'inscrire.

Pour toute information complémentaire, contacter ladite association à la même adresse.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'Université est réservé aux personnes justifiant de leur identité.